

Image not found or type unknown



Mutuelle obligatoire au 1er janvier

Par **LHOMME ARTOIS**, le **04/11/2015** à **10:15**

bonjour

Actuellement mon compagnon est sous ma mutuelle de mon entreprise (ayant droit).
J'aimerais avoir confirmation qu'il n'est pas obligatoire d' accepter la mutuelle qui sera mise en place en 2016 par son employeur "mutuelle obligatoire"
J'ai en ma possession l'attestation de ma mutuelle et il figure bien en ayant droit
cordialement